



SAINT-POLYCARPE

---

# AVIS PUBLIC

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 183-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE**

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, que lors de la séance ordinaire du 11 avril 2022, le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté le *Règlement numéro 183-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Polycarpe*. Le règlement est disponible et peut être consulté sur notre site internet.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-deux.

Julie Paradis  
Directrice générale adjointe et  
responsable du greffe